



SYNDICAT NATIONAL C.G.T. de l'Environnement

Communiqué de presse

Rennes, le 17 mars 2015

Agence Française pour la Biodiversité : derrière le vernis, l'imposture !

Du 16 au 19 mars 2015, l'Assemblée Nationale examine le projet de loi sur la biodiversité qui prévoit notamment **la création de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB)**.

Prévue comme la fusion de 4 organismes, l'ONEMA, l'Agence des Aires Marines Protégées, Parcs Nationaux de France et l'ATEN, l'AFB devrait employer 1200 agents (somme des effectifs existants).

Elle est fondamentalement une suppression de l'Onema, qui n'aura vécu que sept ans, sans avoir pu atteindre sa vitesse de croisière ni atteindre un quelconque palier de stabilisation. Suppression que ses agents ne peuvent accepter.

Alors que les établissements existants sont largement sous-dimensionnés et ont déjà une grande difficulté à remplir leurs missions actuelles, **l'ambition affichée pour cette Agence** supposée couvrir la métropole et l'outre-mer et arrêter l'érosion de la biodiversité marine, terrestre et aquatique (eaux douces) **est une totale utopie !**

Aujourd'hui, l'ONEMA, présenté comme l'établissement technique de référence pour les Milieux aquatiques, a été conçu comme le bras armé de l'Etat pour l'atteinte des objectifs de bon état écologique des rivières et plans d'eau fixés par la directive cadre européenne sur l'eau. A sa création (2007), **la CGT avait estimé les besoins à hauteur de 1200 agents : nous en sommes à 856 !**

L'agence des Aires marines protégées doit à terme créer et gérer 10 parcs marins, être l'outil pour la Directive cadre Européenne sur la mer et l'atteinte du bon état écologique de ses eaux en 2020 et classer 20% de nos zones marines en aires marines protégées d'ici 2020. L'Etat évaluait les besoins à **400 emplois et 40 Millions d'euros en 2015, or nous n'en sommes qu'à 120 emplois et 23 M€ de budget annuel !**

Plus largement, **les besoins** de cette future Agence **sont estimés à plus de 400 millions d'euros, mais le budget annoncé se limite à 225 millions d'euros.**

La situation des personnels de ces établissements est mauvaise : les contractuels de l'Onema et de l'ONCFS subissent un statut obsolète **et attendent depuis plus de 10 ans un vrai statut** et une fonctionnarisation. La **moitié de ceux** de l'agence des aires marines **sont en CDD** ! Les inspecteurs de l'Environnement, dont les missions ont été complexifiées et augmentées, attendent depuis 4 ans que **l'Etat** revalorise leurs statuts et améliore leurs carrières, comme il s'y est engagé.

Une réelle menace pèse sur la cohérence et sur les missions : l'ONCFS (office national de la chasse et de la faune sauvage) n'est pas intégré à l'AFB pour des raisons politico-financières. La bancarisation des données, le faire-faire et le financement des tiers sont centraux dans la liste des missions, au détriment de la compétence technique et scientifique, donc de la compétence tout court. Ce désengagement technique programmé est suicidaire, comme l'élimination récente de l'ingénierie de large pans de la fonction publique. La menace d'une mise au pas (sous les préfets) des inspecteurs de l'environnement chargés d'appui à la police de l'eau et des milieux aquatiques reste entière. Et l'implantation régionale n'est même pas écrite dans la loi, au risque de redéploiements douloureux, géographiques comme professionnels, de près de 200 agents de l'actuel Onema.

Le choix de créer cette agence à partir d'établissements peinant déjà à remplir leurs missions, avec des personnels maltraités, est **une imposture, en aucun cas une "ambition" à la hauteur des enjeux**. La biodiversité nécessitait une nouvelle agence de coordination, avec moyens humains et financiers propres, correctement dimensionnés.

Au final, la création de l'AFB, c'est de la poudre aux yeux et non « l'Etat exemplaire en matière de Biodiversité ! ». C'est **avant tout un moyen de financer la politique environnementale par les redevances des Agences de l'eau**, qui seront, à travers les ressources de l'Onema actuel, **l'essentiel du budget de l'AFB**. Destinées normalement à financer l'épuration et la restauration des cours d'eau, elles ont toutes les chances d'être détournées vers la biodiversité terrestre et marine. Or elles sont déjà l'effet d'un premier effet d'escroquerie, car elles sont payées à plus de 80% par les ménages *via* leur facture d'eau, en contradiction avec le principe pollueur-payeur, ce que la Cour des comptes vient opportunément de rappeler dans un récent rapport....Et l'Etat va prélever chaque année 175 millions d'euros (2015,2016,2017) sur le produit des redevances au profit de ses recettes générales.

L'ensemble des personnels du Ministère en charge de l'Environnement qui sont concernés ont exprimé leur désaccord et leurs craintes, comme le résume le vote unanimement défavorable de leurs représentants au Comité technique Ministériel, en décembre 2013.

Au lieu de ce nouveau bricolage technique, administratif, financier, en un mot bancal, sur le dos des personnels, **l'Etat devrait mettre à plat sa politique environnementale** et commencer à **nous extraire du schéma "économique", productiviste et court-termiste**, qui hypothèque le futur de l'humanité. Ce prétendu "modèle" dans lequel les pays occidentaux sont englués depuis la fin de la dernière guerre mondiale, et qu'ils ont exporté partout sur la terre....

Contact :

Olivier Ledouble - Secrétaire de la CGT Environnement (06.85.06.99.72) olivier.ledouble@onema.fr

Vincent Vauclin - Secrétaire de la Section CGT ONEMA (06.80.32.96.91) vincent.vauclin@sfr.fr

Olivier Gallet - Secrétaire de la Section CGT de l'AAMP (06.79.80.84.68) olivier.gallet@aires.marines.fr